

Communiqué de presse
– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

Boralex obtient un Contrat de Différence pour le parc éolien de Sallachy, en Écosse

Edinburgh, Royaume-Uni, 10 février 2026 – Boralex inc. (“Boralex” or the “Company”) (TSX: BLX) est heureuse d’annoncer que le parc éolien autorisé de Sallachy a obtenu un contrat de différence (CfD) dans le cadre de la septième vague d’attribution des contrats de différence (Allocation Round 7 – AR7), organisée par le gouvernement du Royaume-Uni.

Aux côtés d’autres projets phares du portefeuille écossais de Boralex, dont l’extension récemment autorisée du parc éolien de Clashindarroch, le projet de Sallachy s’inscrit pleinement dans les ambitions de l’Écosse en matière de développement de l’éolien terrestre, et contribue à l’objectif de doubler la capacité installée d’ici 2030.

« Nous saluons le message fort et l’engagement du gouvernement britannique en faveur de la sécurité énergétique et de l’atteinte des objectifs en matière d’énergies renouvelables à l’horizon 2030. Cela constitue une base stable pour la poursuite de nos investissements et reflète la solidité de notre portefeuille de projets et de nos équipes au Royaume-Uni. L’obtention de ce CfD nous permettra de prendre la décision finale d’investissement pour Sallachy, avec l’objectif de mettre le projet en service au cours de l’année 2028. »

Esbjörn Wilmar, Vice-Président Royaume-Uni

Les contrats de différence ont été introduits au Royaume-Uni en 2014 comme mécanisme de soutien au marché pour les projets d’énergie bas carbone. Ce dispositif vise à encourager le développement d’infrastructures renouvelables de grande envergure au coût le plus bas pour le consommateur, tout en réduisant la volatilité des marchés.

Faits saillants du projet

Parc éolien de Sallachy

- Puissance installée estimée : ~ 44 MW
- Mise en service prévue : 2028
- Localisation : près de Lairg, Sutherland, Écosse

Retombées socio-économiques pour les communautés locales

Boralex est engagé à générer des retombées concrètes pour les communautés dans lesquelles elle opère, non seulement par le recours à des fournisseurs et des infrastructures locales pendant les phases de construction et d’exploitation, mais également par la mise en place d’un fonds de retombées communautaires. Celui-ci représentera 5 000 £ par MW de capacité installée, soit plus de 6 millions de livres sterling sur la durée de vie du parc, au bénéfice des six communautés environnantes.

Le développement de ce projet contribuera aux ambitions de croissance de Boralex sur le marché britannique, conformément à sa Stratégie 2030 dévoilée en juin dernier. Celle-ci prévoit environ 550 millions de livres sterling d'investissements au Royaume-Uni d'ici 2030¹. Boralex dispose actuellement d'un portefeuille de projets de plus de 700 MW répartis entre l'Écosse, l'Angleterre et le Pays de Galles.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans ce communiqué constituent des déclarations prospectives, fondées sur des prévisions actuelles, au sens des lois sur les valeurs mobilières. Boralex tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer significativement de ceux qui sont indiqués ou sous-jacents à ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une déclaration prospective donnée. À moins d'indication contraire de Boralex, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet que pourraient avoir sur ses activités, des transactions, des éléments non récurrents ou d'autres éléments exceptionnels annoncés ou survenant après que ces déclarations ont été faites. Rien ne garantit que les résultats, le rendement ou les réalisations, tels qu'ils sont formulés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives, se concrétiseront. Le lecteur est donc prié de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. À moins de n'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction de Boralex n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous développons des solutions d'énergie renouvelable depuis plus de 30 ans. Leader sur le marché canadien et premier producteur indépendant d'éolien terrestre en France, nous exploitons également des installations aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre capacité installée a augmenté de plus de 50 % pour atteindre 3,2 GW. Nous développons un portefeuille de plus de 8 GW de projets éoliens, solaires et de stockage, en développement et en construction, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale (RSE). Reconnue meilleure entreprise citoyenne au Canada par Corporate Knights, Boralex participe activement à la lutte contre le changement climatique. Grâce à notre audace, notre rigueur, notre expertise et notre diversité, nous continuons d'être un acteur de référence du secteur. Les actions de Boralex sont cotées à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour plus d'information, visitez boralex.com ou sedarplus.com. Suivez-nous sur [facebook](#) et [Linkedin](#).

Renseignements

MÉDIAS – Royaume-Uni

Lesley McNeil

Head of Marketing,
Public Affairs and Communication

Boralex inc.

+44 (0) 7353 112 667
lesley.mcneil@boralex.com

Source: Boralex inc.

¹ Basé sur le taux de change moyen pour le mois de juin 2025 (1,8546) selon la Banque du Canada